

# L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire



Lundi 24 septembre 2018

## *Contre le chômage... haro sur les chômeurs ?*

**Le gouvernement a dévoilé les grandes lignes de la prochaine réforme de l'assurance-chômage. « Tout est ouvert » à la négociation, dit la ministre du Travail... tant que cela permet de réaliser entre 3 et 4 milliards d'économies supplémentaires en trois ans. Les réformes envisagées sont toutes synonymes de baisse des droits pour les chômeurs.**

### *Il n'y a qu'à « traverser la rue » ?*

Pour ce gouvernement comme pour les précédents, les seuls responsables du chômage seraient... les chômeurs. « Si vous êtes prêt et motivé, dans l'hôtellerie, les cafés, la restauration, dans le bâtiment (...), du travail, je traverse la rue et je vous en trouve » a récemment balancé Macron à un jeune horticulteur au chômage. De quoi prendre la rue, plutôt que la traverser.

Non. Les responsables du chômage, ce sont les employeurs, et en premier lieu les patrons des grandes entreprises qui ne cessent de licencier ou de supprimer des emplois, se contentant de recourir à la sous-traitance ou à des contrats précaires. En 2017, plus de 90 % des embauches ont été faites sous forme de CDD, dont 80 % de moins d'un mois.

### *Personnes « en activité réduite » : encore trop riches au goût de Macron*

« Permittents » : c'est le nouveau nom pour désigner ces chômeurs « en activité réduite » cumulant emploi et allocation. Leur nombre a explosé, augmentant de 60 % entre 2012 et 2017. Ils sont 1,7 million à aligner les contrats courts (280 000 sont en contrat de moins d'un mois !). Le gouvernement voudrait revenir sur ce cumul. Il entend aussi supprimer le dispositif permettant à une personne ayant plusieurs employeurs (une aide à domicile, par exemple) de toucher une allocation lorsqu'elle perd un contrat.

Macron veut faire payer ceux qui galèrent en cumulant plusieurs petits emplois. Mais si les salaires étaient suffisamment élevés, un seul emploi temps plein suffirait et il n'y aurait pas besoin de complément.

Le gouvernement veut aussi réviser les règles de calcul pour réduire encore les indemnités de chômage, rendre les allocations plus dégressives

dans le temps. Et il entend modifier encore à la baisse la notion, déjà mensongère, « d'offre raisonnable d'emploi » qu'un chômeur n'a pas le droit de refuser sous peine de perdre ses allocations. Il faudrait accepter la première offre de Pôle emploi, même la plus pourrie, la moins bien payée, loin de chez soi.

En revanche, le « bonus-malus » sur les taxes patronales, que le gouvernement avait évoqué pour pénaliser les entreprises abusant des contrats courts, est déjà en train de partir dans les brumes.

### *Des attaques qui appellent une riposte d'ensemble*

Ces attaques contre les chômeurs visent l'ensemble des travailleurs. Après les lois qui facilitent les licenciements, la hausse de la CSG qui affecte de nombreux retraités, ou la réforme d'ores et déjà annoncée sur les retraites, le gouvernement poursuit sa guerre de classe.

Parallèlement, il accélère sa politique de suppression d'emplois publics, avec 120 000 fonctionnaires en moins d'ici 2022, dont 2 600 suppressions de postes dans l'enseignement secondaire en 2019. Les emplois aidés, déjà passés de 450 000 à 200 000 l'an dernier, devraient à nouveau être divisés par deux l'an prochain. Une manière bien étrange de lutter contre le chômage.

**Il faut une réponse à l'échelle de l'ensemble du monde du travail. Le 9 octobre, plusieurs confédérations syndicales appellent à une journée de grève interprofessionnelle, public-privé. C'est une première occasion d'occuper « la rue ». Et surtout de préparer sérieusement la suite : le véritable affrontement tous ensemble contre la politique du gouvernement et du patronat.**

## Nous ne sommes pas des cobayes

Nous avons reçu de la direction la semaine dernière un mail de « consignes » concernant le parking ouest et un autre « d'utilisation » du parking sud. Dans un cas pour nous faire la morale : il faudrait voire à traverser dans les clous. Dans l'autre que l'accès n'est plus restreint aux seuls salariés ayant déclaré venir en voiture, mais autorisé maintenant à ceux qui viennent aussi en transport en commun. A titre « expérimental » nous dit-on, et gare aux abus. C'est bien ça le problème les discours moralisateurs et les expérimentations de la direction à notre détriment.

## Stop au DAEC

Dans tous les services les charges de travail augmentent nous en discutons tous les jours et cela ne c'est pas arrangé avec la fermeture de La Garenne de nombreux collègues n'ayant pas suivi à Poissy. Cela ne dérange pas la direction de PSA qui prolonge le DAEC en 2019, elle nous indique en claire la porte. Ce ne sont pas encore des suppressions de postes qu'il nous faut mais au bien contraire des embauches !

## Ridicule

Macron se lance dans le commerce. Une montre à 169 €, des macarons bleu-blanc-rouge, des t-shirts portant l'inscription « Croquignolesque » à 55 €, entre autres goodies, sont à vendre à la boutique de l'Élysée. La Présidence se vante d'avoir récolté 350 000 € en une semaine. Au vu du succès, une collection hiver est-elle prévue avec un t-shirt Benalla vendu avec son brassard de police ? Une casquette « I love Glyphosate » ? Ou un mug « le boulot est sur le trottoir d'en face » ?

## Docteur Macron, Mister Pognon

Macron a annoncé en grande pompe une batterie de 54 mesures pour sauver le système de santé de « l'implosion ». Côté face, docteur Macron prétend allonger 400 millions d'euros supplémentaires au financement de l'assurance-maladie en 2019. Soit une goutte d'eau sur les presque 200 milliards de budget, et qui ne suffira pas à couvrir la moitié des économies réalisées cette année sur l'hôpital. Côté pile, Mister Pognon ose déclarer que « notre système de santé ne pêche pas par un sous-financement », alors que chaque année, les hôpitaux suppriment des milliers de postes – 15 000 en 2018 !

Conclusion de Macron-Pognon : « Nous devons restructurer notre organisation pour les 50 années à venir ». En clair, l'austérité va continuer, et

plutôt que de donner aux hôpitaux les moyens de fonctionner, le gouvernement va les pousser à s'organiser... pour faire de nouvelles économies.

Aussi trompeuses soient-elles, ces annonces visent d'abord à répondre à la colère qui gronde dans les hostos, après les nombreuses grèves de ces derniers mois, en particulier dans les urgences et les hôpitaux psychiatriques.

## EHPAD privés : seniors maltraités, actionnaires choyés,

L'émission « Envoyé spécial » a confirmé ce que dénoncent les personnels soignants à longueur d'année. Un reportage montrait des vieillards impotents abandonnés, gisant à moitié nus sur le sol dans des salles désertes, des résidents incapables de manger seuls mais sans assistance, des aides-soignantes contraintes d'effectuer à toute vitesse et à la chaîne la toilette de seniors grabataires. Les personnels sont écœurés par ces conditions, contraires à la dignité de personnes, tout en étant menacés de licenciement s'ils les refusent ou les dénoncent.

Rogner sur les dépenses de nourriture (4,22 euros par résident et par jour), faire des économies de personnel transformant ces établissements en usines à soins et exiger jusqu'à 5 000 € mensuels par résident : voilà la source des fabuleux profits empochés par les grands groupes privés de maisons de retraite comme Korian ou Orpéa.

La famille Peugeot, un des plus gros actionnaires d'Orpéa, a par exemple empoché 63,8 million d'euros fin juillet en vendant moins de 1 % de ses actions.

Visage sans fard du capitalisme sénile.

## Immunité pour les patrons

Le ministère du Travail s'en vante : les ordonnances de 2017 ont contribué à faire baisser le nombre de recours portés devant les prud'hommes. En réalité, cette baisse ne date pas d'hier : après la création de la rupture conventionnelle en 2008, la loi Macron de 2015 a introduit un formalisme extrêmement dissuasif pour les salariés voulant saisir les prud'hommes. Les ordonnances, en plafonnant les indemnités reçues par les salariés en cas de licenciement illégal, ont découragé des milliers de salariés de défendre leurs droits.

De quoi se vanter ? Certainement, pour un gouvernement au service des patrons.